

DES BACS À MARÉE SUR LES PLAGES : UNE INITIATIVE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Constatant l'augmentation du nombre de déchets rapportés par les promeneurs à l'entrée des plages, la Communauté de Communes Granville Terre & Mer, en collaboration avec la Ville de Granville et l'association OSE Environnement, a mis à disposition des citoyens des « bacs à marée ». Ces bacs sont installés sur les plages d'Hacqueville, du Fourneau, et rue des Mielles dans la continuité de la plage, pour collecter les déchets ramassés.

Des bacs à marée, qu'est-ce que c'est ?

Les bacs à marée permettent de collecter les déchets d'échouage, notamment ceux issus des activités humaines présents en mer. En effet, en cas de fortes marées ou de tempêtes, des filets de pêche, bouteilles, plastiques, pneus, verres et autres ferrailles se retrouvent rejetés sur les plages.

Jusqu'ici ces déchets, ramassés par les promeneurs et riverains, étaient disposés à l'entrée de la plage. Grâce à ces bacs à marée, ces déchets sont déposés en un seul et même lieu, permettant à OSE Environnement de les collecter.

Une initiative durable

Les bacs à marée sont réalisés par OSE Environnement à partir de palettes recyclées. Dans le cadre de la compétence communautaire « nettoyage des plages », les déchets présents dans ces bacs seront vidés régulièrement.

À terme, cette initiative pourrait se développer, faisant ainsi appel au civisme des habitants, les rendant acteurs de la propreté des plages.

Il est formellement interdit de déposer dans ces bacs à marée des déchets autres que ceux des plages sous peine de poursuites.